

Un grand jour pour le village



Lucien Oulié, le maire, avait convié les personnalités et tous les habitants à cette inauguration, ainsi que les enfants de l'école.

C'est un jour rare pour une commune de 217 habitants. Vendredi, le maire de Brengues, Lucien Oulié, n'était pas peu fier d'inaugurer la mairie du village et la salle polyvalente, en compagnie de ses administrés et de très nombreuses personnalités politiques, dont André Laignel, secrétaire général de l'Association des maires de France. « En 36 ans de mandat, cela doit être ma deuxième inauguration », notait l'élu, avec humour. Pour le conseil municipal, qui a porté ce lourd projet (298 000 euros, dont 48 % de subventions de

l'État, de la Région, du Département et du Ministère de l'Intérieur) durant plusieurs années, la réalisation est à la hauteur. « L'ancienne mairie, c'était 15 m² et même une vache n'y aurait pas retrouvé son veau », a déclaré le premier magistrat devant un auditoire de plus de 200 personnes, conquis.

Il a raconté le combat de sa commune pour sauver l'école d'abord, qui fut transformée en RPI avec Saint-Sulpice et Marcilhac et qui compte aujourd'hui soixante élèves. Il a rappelé aussi la politique touristique menée en vallée du Célé,

qui permet à Brengues d'accueillir plus de 500 estivants. Bien sûr, il est revenu sur la création du bâtiment municipal-CUMA, coopérative d'utilisation du matériel agricole. « Un dossier compliqué pour lequel j'ai failli aller en prison », a-t-il dit. Car, être élu d'une petite collectivité, c'est un combat de tous les instants et Lucien Oulié sait de quoi il parle, lui qui s'est battu pour sécuriser le carrefour de la vallée et qui s'étonne encore que les zones blanches ne soient pas toutes couvertes. Le président de la communauté de communes Causse et vallée, Jacques

Ravaud, a souligné le regard éclairé du maire: « Notre intercommunalité est née à Brengues. Lucien Oulié nous a inspirés en matière de tourisme, de développement rural. Et, n'a pas son pareil pour trouver les aides nécessaires à ses projets ». Un bel hommage appuyé aussi par Jean-Claude Requier, vice-président du conseil général. André Laignel, comme Danièle Comte, conseillère régionale et Jean Launay, député, ont dénoncé le procès fait contre les financements croisés, indispensables aux petites communes.

Lae.B.